

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 18839 - 2022 B 01942 - 914 662 655 - A3S

EURL A3S

COMPTES ANNUELS

2033A - Bilan simplifié

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Formulaire obligatoire (article R623-1)
A bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		EURL A3S		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		LES ROCHERS DE MONTENOU 35680 DOMALAIN				
Numéro SIRET*		9 1 4 6 6 2 6 5 5 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 7		
				Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012		
		Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	60 070	042	60 070	
	Total I (5)	044	60 070	048	60 070	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	131 924	074	131 924
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	9 717	086	9 717
		Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	141 642	098	141 642	
Total général (I + II)		110	201 712	112	201 712	
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	1 000			
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	5 703			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	3 321			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	20 025		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	141 516			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 147			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169				
	Comptes courants d'associés	173	36 022			
	Autres dettes	175	2 000			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	181 686			
Total général (I + II + III)		180	201 712			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



EURL A3S

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Designation de l'entreprise **EURL A3S** Néant ☐ *

Exercice N clos le **31/12/2023**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210
	Production vendue	biens	215	214
		services*	217	218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224
	Subventions d'exploitation reçues			226
	Autres produits			230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises)*			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244
	Remunérations du personnel*			250
	Charges sociales (cf renvoi 380)			252
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2° al 3 du CGI))	255	254
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259	262
Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers	(III)	280	8 641
	Produits exceptionnels	(IV)	290	
	Charges financières	(V)	294	2 747
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			
B - RÉSULTAT FISCAL				312
Report de l'exercice précédent				314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)		324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des OPC et des associations	247	330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sédecies)	993
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44. sexdecies)	992		
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649
Deductif exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)				641
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352
Déficit de l'exercice reporté en arrière				356
Déficits antérieurs reportables * 4 935 dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A3S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 201 712 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 322 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

|--|--|--|--|--|

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

60 070

60 070

Amortissements & provisions :

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Les flux s'analysent comme suit :

|--|--|--|--|--|

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

Apports

Créations

Réévaluations

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 131 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	131 925		131 925
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 181 687 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	141 517	24 460	101 617	15 439
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 147	2 147		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 023	38 023		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	23 850			
(**) Dont envers les associés	36 023			

Charges à payer

	31/12/2022	31/12/2021
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 540	
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	178	

A3S

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros

Siège social : Les Rochers de Montenou
35680 DOMALAIN

914 662 655 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 30 avril 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 3.321,69 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 3.321,69 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 3.321,69 euros

TOTAL :

3.321,69 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société.

Pour extrait certifié conforme
La Gérance

